

Info Château-Chalon



Photo C. Vuillaume

Restauration du mur dominant la RD5 à l'entrée de Château-Chalon et qui s'était effondré en cette fin d'hiver. Un travail soigné !

ÉDITO : LES ORIENTATIONS DU BUDGET

Après les froids sibériens qui nous ont envahis en février et qui ont rappelé certaines années presque oubliées et marquées par la froidure, 1985 restait la référence en matière de grands froids. Mais n'oublions pas pour autant la fameuse gelée d'avril 1991, un certain matin où Château-Chalon célébrait Saint Vernier. Le mois de mars est devenu pour nos communes le mois incontournable des projets qui s'inscrivent dans le cadre du budget de l'année à venir. Ce bulletin a pour objectif de donner quelques unes des pistes qui vont l'alimenter.

Au sommaire :

LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

AMÉNAGEMENTS AU SEIN DU VILLAGE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE

NOS ARBRES - LE PROJET DE PARKING DANS LE BAS DU VILLAGE

LES W.C. PUBLICS

SILENCE ON TOURNE !

TROIS DÉCÈS EN MARS

Bulletin municipal n°43

mars 2012

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

Depuis le début de la mandature, nous avons fait le choix de ne pas toucher au taux des impôts qui impactent les ménages et nous devrions donc continuer cette année encore.

D'autre part nous souhaitons aussi diminuer l'endettement de la commune et augmenter notre Capacité d'Auto Financement (CAF) car ces deux chiffres sont les deux indicateurs de la bonne santé des finances communales.

Considérant ce très bon état de santé de nos finances, nous pouvons donc envisager sereinement quelques projets d'investissements.

Priorité aux bâtiments communaux et logements

Suite aux premiers travaux engagés dans les bâtiments et logements communaux un peu oubliés depuis des années, nous avons découvert un état de délabrement important et conséquent. Aussi nous proposons au Conseil de faire le choix de prioriser en 2012 cette remise en état indispensable de ce patrimoine communal à commencer par la cure avec la reconstruction en urgence d'une cheminée digne de ce nom car nous avons échappé au pire ! nous ajouterons l'isolation des murs et ensuite le changement des fenêtres qui sont d'un autre âge.

Dans le logement de l'école qui n'a pas beaucoup évolué depuis une trentaine d'années, il devient urgent de programmer le changement des sols, de l'évier et là aussi, il serait prudent de tuber la cheminée qui permettra aux locataires de se chauffer au bois dans des conditions de sécurité optimales.

Le logement sous la mairie qui date de 2001 est en bon état. Nous avons tubé la cheminée en 2009 et un simple coup de peinture suffira à lui redonner une peu de couleur.

Dans le petit local du cercle, au dessus du porche, une intervention de nettoyage est prioritaire et surtout il est urgent de réparer les fuites du toit qui compromettent sa pérennité.

Enfin il faudra aussi rendre décent le côté des toilettes de l'école d'autrefois qui ne sont plus guère dignes d'accueillir le nombreux public qui visite notre petit musée durant la période estivale.

L'ensemble de ces travaux pourra être soit confié à une entreprise, soit être réalisé en régie comme nous avons commencé à le faire sur ce qui relève des compétences de notre cantonnier ou d'un emploi aidé capable de réaliser certains petits travaux.

Le second volet des investissements à poursuivre concerne notre réseau d'eau potable. En effet si les investissements importants réalisés en 2008 et 2009 ont produit d'excellents résultats, il nous reste quelques conduites à reprendre et surtout 27 connexions en plomb à supprimer. Ce dossier de l'eau reste donc une priorité qui devrait se finaliser avant la fin de la mandature avec une nouvelle tranche dès cette année.

L'autre projet qui devrait nous occuper cette année concerne *la numérotation des 124 maisons de notre petite cité*. Cela nécessitera de compléter l'identification des rues et de poser sur chaque habitation le numéro qui lui revient. Un dossier qui devrait s'élever à 3 700 € si la commune prend à sa charge la fourniture et la pose des plaques.

Quatrième sujet : suite aux propositions du maire, le conseil municipal souhaiterait que l'on se penche sur la question du cimetière : Il s'agirait de mettre en place une réglementation pour préserver et garantir l'ambiance de ce lieu mais aussi faciliter la gestion-même des emplacements. De plus, après contact pris avec notre architecte-conseil, le projet consisterait à réaliser un jardin du souvenir et un columbarium, tous deux respectueux du contexte et du patrimoine existant.

AMÉNAGEMENTS AU SEIN DU VILLAGE

Un petit groupe a travaillé sur les possibles aménagements à envisager dans notre petite cité. Il s'agirait d'installer deux ou trois bancs supplémentaires et quelques poubelles à des endroits stratégiques. La proposition d'installer des jeux dans la cour de l'école tout en respectant l'esprit du musée de l'école d'autrefois est à l'étude.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si le nouvel éclairage donne satisfaction tant au niveau esthétique qu'au niveau des économies en consommation, il semble qu'il reste un ou deux points du village qui mériteraient peut-être d'être renforcés. L'ajout d'une ou deux lanternes serait alors décidé en fonction du besoin analysé par notre maître d'œuvre et du coût que cela représentera pour le budget 2012.

ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE

Le maire a fait réaliser des devis par le SIDEC et un autre organisme pour traiter pour résoudre au moins les dysfonctionnements et

améliorer la mise en valeur des tableaux et du trésor. Des consultations sont en cours.

NOS ARBRES

Il a été demandé à l'ONF une expertise de l'arbre de Sainte Lucie situé en face du belvédère du Grand Cours et dont l'état se dégrade. Il faudra peut-être dans un premier temps couper les branches qui menacent de tomber. Le Maire a aussi pris contact avec les services de la DRAC pour effectuer cette expertise.

LE PROJET DE PARKING DANS LE BAS DU VILLAGE

Il imposerait de modifier le sens de circulation de certaines rues. Pour favoriser l'accès à ce parking il faudrait mettre certaines rues en sens unique. M. Guyot va prendre contact avec M. Lelliot pour lui demander des conseils pour la réalisation de ce parking. Le conseil décide d'acquérir des panneaux de stationnement interdit qui seraient disposés dans les rues durant la période estivale.

LES W.C. PUBLICS

Le conseil s'est penché sur la faisabilité de W.C publics dans le bas du village, lesquels seraient accessibles à des personnes à mobilité réduite. Quatre emplacements sont envisageables mais un tel investissement nécessite de confier l'étude de faisabilité à un bureau d'étude. Cette démarche devrait être engagée courant 2012.

Ce sont là nos ambitions pour cette seconde partie de la mandature, il faudra se donner les moyens de les réaliser.... Toujours sans toucher au taux de l'impôt !

SILENCE ON TOURNE !

La place de l'église du village sera occupée durant les soirées du 1er au 04 Mai prochain pour le tournage du film ANNA. La scène qui sera tournée le soir du 1er Mai nécessiterait une petite centaine de figurants qui participent à une kermesse de village dans les années 60... Nous donnerons plus de détails dans le bulletin d'Avril 2012.

TROIS DÉCÈS EN MARS

En ces premiers jours du mois de Mars, nous avons appris les décès de M. André Jaron, mari d'Henriette Macle, celui de Michel Bourdy et de M. Philippe Robert. Au nom de la municipalité, nous présentons nos sincères condoléances aux familles.